6 Interview personnalité locale
Valentine Cesarone

10 Fêtes
Programme de la kermesse à Bouboule

16 Journées du Patrimoine
La fête au chateau

Bulletin communal

Boussu - Hornu

DÉCEMBRE 2013 N°27

MARCHE DE NOEL

VILLAGE DE LA DIVERSITE

20-21 & 22 DECEMBRE 2013

PLACE DE BOUSSU

NOSTALGIE
LA LEGENDE

www.boussu.be

PUB

L'Edito du Bourgmestre

La magie des fêtes de fin d'année

A l'occasion du Marché de Noël, et pour la troisième année consécutive, l'Administration communale accueillera sur la Place de Boussu, dans une ambiance féerique, les plus petits ...et les plus grands.
Je vous invite à nous rejoindre les 20, 21 et 22 décembre prochains pour y découvrir les produits artisanaux proposés par les com
merces et associations qui investiront les chalets de circonstance. Il est important de souligner qu'aussi bien les divers spectacles organisés sur le kiosque que les différentes animations foraines sont gratuits. Le cadeau de Noël offert par la Commune à toute votre famille. Il en sera de même le jeudi 19 décembre, date à laquelle sera organisé, toujours sur la Place de Boussu, le Marché de Noël des écoles de l'entité. De très agréables moments de bonheur et de convivialité que nous souhaitons partager avec nos citoyens.

Le Plan Grand Froid

Après avoir profité d'une douce arrière-saison, nous entrons peu à peu dans la saison hivernale. Une période qui, par temps de froid et de crise, est synonyme d'épreuve pour un grand nombre de citoyens. C'est pourquoi l'Administration communale a activé le Plan Grand Froid sur notre entité. Le CPAS, le Plan de Cohésion Sociale et les différentes associations concernées sont mobilisés afin d'intervenir lorsque les conditions hivernales sont rudes. N'hésitez pas à contacter les services de première ligne, que vous trouverez dans ce présent numéro, si une personne ou une famille se trouve en état d'urgence sociale.

Un budget en équilibre

Un climat froid et morose que connaît également notre économie. Aucun niveau de pouvoir n'est épargné. Pourtant, force est de constater que c'est l'autorité locale qui subit le plus les impacts de cette longue crise. Résultat des comptes, bon nombre de Communes se retrouvent en déficit. Certaines sont même au bord de la faillite, conséquence de l'augmentation des dépenses de transfert vers les CPAS, Zones de Police, services Incendie et des différentes circulaires ministérielles qui encadrent les budgets des Administrations. Pis, bon nombre d'entre elles sont contraintes et forcées d'augmenter leurs taxes... voire de licencier du personnel.

« Et notre Commune dans tout ça », me direz-vous ? Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses, nous maintenons le bon cap. Ce qui nous permet d'obtenir cette année un budget en équilibre. Dès lors, les citoyens boussutois ne subiront aucune augmentation de l'IPP et du précompte, qui resteront respectivement à 8,5 % et à 2600 centimes.

L'instauration des poubelles à puce

La collecte personnalisée des déchets sur le territoire, une autre obligation à laquelle sont astreintes les Communes dès 2015. En effet, sur base du décret wallon de 2007 en matière de politique des déchets - et afin d'assurer un service de qualité aux citoyens au juste prix de leur consommation (coût-vérité) – les Administrations communales de Boussu et d'Ecaussines ont été choisies par l'HYGEA comme communes pilotes pour l'instauration , dès le mois de mai 2014, des poubelles dites « à puce ».

Concrètement, vous aurez à votre disposition un conteneur vert pour les déchets biodégradables et un conteneur gris pour les déchets résiduels. Les collectes papiers/cartons et PMC restent inchangées. De plus, des points d'apport volontaire seront mis à la disposition des citoyens qui pourront y déposer leurs détritus. Ces points seront à l'avenir enterrés.
Plusieurs alternatives vous seront proposées afin de vous faciliter la tâche. Pour assurer une complète transparence, vous aurez la possibilité de contrôler, à tous moments de l'année et par plusieurs moyens de communication, votre quantité de déchets collectés. Plus de précisions vous sont communiquées dans ce Bulletin. Des réunions de quartiers, organisées par l'HYGEA, vous donneront l'occasion de poser toutes vos questions.

La propreté publique : un enjeu citoyen !

Je me permets de rappeler que la propreté publique est l'affaire de tous ! Certains encore, une minorité certes, polluent nos rues, nos trottoirs, nos espaces verts, de déchets en tous genres. Ce sont les services communaux qui in fine
ramassent ces incivilités. Des heures de travail qui ne peuvent plus être consacrées à la collecte des déchets sauvages. Nous sommes tous concernés et nous nous devons de réagir.

Je m'en voudrais de terminer sur une note négative et je profite de cet Edito pour vous souhaiter, en mon nom et celui des Echevins, conseillers communaux et du CPAS, d'agréables fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux à chacun de vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Jean-Claude DEBIEVE
Bourgmestre de Boussu

Bulletin communal

Boussu - Hornu Décembre 2013 N°27

Jean Claude DEBIEVE – Bourgmestre
jc.debieve@boussu.be

État civil, Population, Police, Relations extérieures, Jumelages, Patrimoine (Sites et Monuments), Développement durable.

065 / 71 73 11 - 12

Giovanna CORDA – 1ère Echevine
giovanna.corda@boussu.be

Culture, Bibliothèque, Sports, Infrastructures sportives, Santé, Loisirs, Famille, Fêtes, Cérémonies, Tourisme, Communication, Développement économique, Marchés, Commerces et Entreprises, Education permanente, Multiculturalité, Égalité des Chances.
065 / 71 73 13 - 92

Michel VACHAUDEZ - 2ème Échevin
michel.vachaudez@boussu.be

Travaux, Urbanisme, Aménagement du Territoire, Rénovation urbaine, Voiries, Entretien des Bâtiments communaux, Cimetières, Informatique, CCATM, Rénovation des Centres-villes.

065 / 71 73 83 - 87

Daniel MOURY - 3ème Échevin
daniel.moury@boussu.be

Finances, Budget, Taxes, Régie foncière, Logement, Archives, Cultes, Fabriques d'églises, Tutelle du CPAS, Agriculture.

065 / 71 73 35

Nicolas BASTIEN - 4ème Échevin
nicolas.bastien@boussu.be

Enseignement, Jeunesse, Petite enfance, Gestion du Personnel, Marchés publics.

065 / 71 73 28

Domenico PARDO - 5ème Échevin
domenico.pardo@boussu.be

Prévention et Sécurité, Plan de Cohésion sociale, Quartiers, Mobilité, Gestion des Parkings, Emploi, ALE, Cadre de vie, Environnement, Espaces verts, Bien-être animal, Salubrité publique.

065 / 75 57 70

Michel GUERY - Président du C.P.A.S.
michel.guery@boussu.be

CPAS, Affaires sociales, Troisième âge, Service Pensions, Groupements patriotiques, Wateringue, Contrat de rivières.

065 / 71 75 00

https://www.facebook.com/commune.de.boussu.be

Interview personnalité locale 6
Valentine Cesarone

Etat Civil / Population 7
Les couleurs de la vie

Fêtes & cérémonies 8
Noces d'or et centenaire

Hornu en Fête 10
Programme

Enseignement 12
Les écoles communales

Divers 14
Sacs poubelle, Croix-Rouge, Jeunesse

Journées du Patrimoine 16
La fête au Château

Travaux 18
Voiries, bâtiments scolaires, pistes cyclables

Sports 20
RBDB, Vivons Vélo, Ambassadeurs du Sport

Bibliothèque 23
Saisons littéraires, Fureur de lire

Divers 25
Apt/Boussu, Braderie de Boussu

Brèves: 26
Aquagym, RLC Hornu, BCB, Halloween

PCS: 28
PCS Mobile, Cours "Alpha"

Centre Culturel: 29
Programme

Politique: 30
La parole aux groupes politiques

Avis aux citoyens:
Toutes les demandes d'emploi au niveau de la commune doivent impérativement être renouvelées chaque année.

EDITEUR RESPONSABLE
Giovanna CORDA
Échevine de la Communication
ADMINISTRATION COMMUNALE
3, Rue Francois Dorzée 7300 Boussu
Tél. : 065/ 717 300•Fax : 065/ 801 131
info@boussu.be • www.boussu.be

IMPRESSION ET PUBLICITÉS
Daniel GRASSELLI • 0475/ 814 526
GRAPHISME ET MISE EN PAGE
Administration communale de Boussu
TIRAGE:
10.000 exemplaires

PUB

Serge Coquelet : Producteur du « Clos de l'Alliance », un vin boussutois issu de la méthode champenoise.

Un lopin de terre, devenu au fil des années une vigneraie, où des milliers de grappes de raisin lentement mûrissent avant les traditionnelles vendanges de septembre. Non, vous n'êtes pas sur un domaine bordelais ni dans la Vallée du Rhône, mais sur l'entité de Boussu, entre la cité de l'Alliance et la rue des Chaufours.

Cela fait près de 14 ans que Serge Coquelet cultive la vigne sur sa parcelle qui compte une quarantaine d'ares. Un pari fou lancé jadis qui s'est concrétisé, développé et qui a mûri...un peu comme le vin qu'il produit. Ce passioné des vins a travaillé comme laborantin teinturier au sein de la firme Crompton, située à Tertre. Cette usine était spécialisée dans la fabrication de colorants synthétique pour textiles. *L'Amour du vin et de la vigne, c'est Walter Deramaix, un ingénieur de l'IDEA aujourd'hui à la retraite, qui me l'a transmis. Un boussutois qui a également cultivé quelque mille pieds de vigne sur l'entité.*

Depuis lors, plus question de produire des substances synthétiques, mais un produit naturel issu de la terre et traité de manière artisanale. Le résultat en vaut le détour: « Le Clos de l'Alliance », c'est l'appellation donnée à son vin confectionné selon la méthode champenoise, commence à être connu et... reconnu.

Sa vigneraie accueille plusieurs cépages. Elle est composée de Chardonnay (70%), de Pinot Noir (20%) et de Pinot Blanc (10%), l'alchimie idéale pour la réalisation d'un tel produit sur notre localité. En effet, notre sol est riche en calcaire et en argile. La taux d'ensoleillement est inférieur aux Grands Domaines situés plus au sud. Il faut donc utiliser les cépages qui se développent au mieux, en fonction de la qualité du sol et du climat.

Une méthode artisanale

Sa vigne et le vin qu'elle produit sont les fruits d'une passion sans limite. Serge ne compte plus ses heures de travail effectuées tout au long de l'année autour de ses 1250 pieds de vigne. Un investissement personnel dans tous les sens du terme. *Toute passion a un coût. J'ai récemment acheté une bouchonneuse pneumatique d'une valeur de 8000 €, si vous ajoutez le fouloir, les différentes presses, les cuves et le matériel de conditionnement, vous comprendrez que l'investissement est assez conséquent.*

Un travail de long haleine réalisé principalement à la main. Pas question d'utiliser des machines pour pulvériser le terrain. Les pieds de vigne sont traités à l'ancienne. Un travail qui demande beaucoup d'efforts et de patiente. *Si j'envisage d'augmenter la production, qui est actuellement de 3000 bouteilles par récolte, il faudra agrandir la propriété et faire appel à de la main d'œuvre.*

Un produit de qualité

Le résultat en vaut la chandelle... ou plutôt la bouteille. Le « Clos de l'Alliance », qui présente une couleur claire, limpide, est traversé de milliers de bulles, obtenues grâce à la fermentation. *Les gammes de goût diffèrent selon les récoltes. L'an dernier, on pouvait retrouver des notes de framboise, cette année, c'est la pomme qui prédomine. Il faut savoir que les racines d'une vigne peuvent s'enfouir jusqu'à 25 m et rencontrer d'autres types de sol, ce qui génère des arômes différents au fil du temps.*

Lors des vendanges, bon nombre d'amis viennent mettre « la main à la grappe ». *Effectivement, je peux compter sur une bonne vingtaine de proches qui viennent prêter mains fortes au moment de la récolte. Le Bourgmestre fait quelques fois partie des volontaires.* C'est l'occasion de partager un moment de convivialité et d'exception sur l'entité.

Une commercialisation en vue

Inutile à l'heure actuelle d'arpenter les rayons des magasins spécialisés en la matière. « Le Clos de l'Alliance » n'est pas en vente...du moins pas encore. Serge projette en effet d'obtenir un registre de commerce complémentaire afin de proposer son produit au public. Cette perspective doit encore être confirmée. Le cas échéant, certains restaurants de la région seront les premiers acquéreurs car ils souhaitent ajouter à la carte des vins ce produit artisanal boussutois et le proposer à leurs clients.

NAISSANCES

JUILLET 2013

BALDASSARRE Bastien (10/07)
BURSSENS Alexis (16/07)
CICCONI Liana (17/07)
COMPAY Theresa (11/07)
GIERKOWSKI Katharina (30/07)
GUÉRIT Loan (26/07)
HOTTON Nathan (23/07)
KHALFOUN Walid (12/07)
LAENEN Jeanne (21/07)
LAMBERT Sacha (22/07)
LIETARD Ethan (08/07)
MARLIER Melina (15/07)
NICODÈME Matteo (05/07)
PRÉVOST Orazio (26/07)
RAMDANE PACHA Savanna (30/07)
ROLLAND Baptiste (15/07)
TOLETTA Calista (31/07)

AOUT 2013

AUDIN Akhenaton (20/08)
BRUNEEL Thomas (12/08)
DEBIÈVE Nathéo (13/08)
DELAHAUT Cassilia (07/08)
DEMEY Isalyne (27/08)
DOZIN Lucan (27/08)
DUBREUCQ Alexandra (18/08)
FLEURQUIN Léa (29/08)
GREGORCZYK Léa (05/08)
HADJI Sadri (09/08)
LEPRÊTRE Théo (26/08)
MOINS Susy (28/08)
MORENO PORTELA Ruben (17/08)
NEDDER Zakaria (14/08)
OUAHBY Nour (23/08)
PAGLIUCA Djalila (23/08)
PAOLOCA Salvio (29/08)
PRISO Humphrey (27/08)
ROUSSEAU Gabriel (13/08)
RZEZNIK Sasha (29/08)
SAUSSEZ Laszlo (30/08)
SPEZIALE Vincenzo (29/08)

SEPTEMBRE 2013

AMMOUR Noa (19/09)
BELLET Aaron (01/09)
BERNARD Samael (27/09)
COQUELET Cléa (13/09)
DAADOUI Samir (12/09)
DELATTRE Anastasia (28/09)
DJELILATE Inès (27/09)
HENRIST Mélinda (12/09)
KHARBOUCH Alliyah (26/09)
LUCQ Lenny (19/09)
MAZZA Andrea (12/09)
PISONE RIGIONE Shena (02/09)
PROUVEUR Lilou (02/09)
SPITERI Timeo (04/09)
VANBEL Kassim (26/09)
WANTIEZ Matteo (09/09)
ZATTA Tybo (23/09)
OCTOBRE 2013

ARESU Enzo (17/10)
BALTHAZART Kenzo (01/10)
BECKERS Célia (23/10)
BEHEN Taïna (21/10)
CASABONA Giulia (21/10)
CHIARADONNA Cecilia (28/10)
DA SILVA Raphaël (14/10)
DELPLACE Arno (26/10)
DENIS Enora (15/10)
HOUIET Soufiane (28/10)
LUNETTA Thibault (06/10)
MAFFEO Tatiana (07/10)
OULARE Fanta (17/10)
RUBULOTTA Mattia (01/10)

NOVEMBRE 2013

GHOYÈRE Robin (08/11)
INZOLI Lizi (02/11)
PLAETENS Jean-François (07/11)
VALENTI Andrea (06/11)
VAN DER BEKEN Aaron (07/11)

DECES

AVRIL 2013

MOREAU Claudine (20/04)

JUILLET 2013

BAKIR Ayse (28/07)
BELLET Michel (31/07)
BROHÉE Maurice (23/07)
CORNEZ Mireille (26/07)
D'ANGELO Gaetano (22/07)
DANGREAU Marguerite (25/07)
DELABASCULE Gaston (18/07)
DEQUESNE Héloïse (16/07)
DRAPIER Alain (14/07)
DRUART Daniel (09/07)
DUFOUR Jean-Louis (30/07)
DURY Juliette (13/07)
FISSIAUX Jeannine (31/07)
GALLEZ Monique (30/07)
GALLEZ Rose (16/07)
GODART André (23/07)
HOYOS Lise (10/07)
PAMART Jeanne (12/07)

AOUT 2013

ADAMCZYK Wanda (19/08)
BACKAERT Rosalia (23/08)
BELENGER Gilberte (12/08)
BOURACE Yamna (07/08)
CORNEZ Louise (21/08)
DEPONT Madeleine (01/08)
DHAEYER Camille (22/08)
DOYE Narcisse (28/08)
GOBERT Marie (23/08)
LECOMTE Yvette (18/08)
LEVEAU Jean (29/08)
MARSALA Rosa (14/08)
NAVEZ Hector (08/08)
ONYSZKIEWICZ Helena (09/08)
PAGLIUCA Djalia (23/08)
PLATTEAU Lucienne (13/08)
RICHARD Louise (31/08)
ROLAND Jacques (05/08)
RZEZNIK Sasha (29/08)
SAUSSEZ Laszlo (30/08)
SPEZIALE Vincenzo (29/08)
VAIRON Lucienne (15/08)
VANCAUWEMBERGHE Jean (01/08)
VANDEWORDE Louis (22/08)

SEPTEMBRE 2013

AMMOUR Noa (19/09)
BACKAERT Patrick (16/09)
BIEFNOT Pierre (19/09)
BLASIAK Baudouin (27/09)
COQUELET Cléa (13/09)
DAADOUI Samir (12/09)
DESCAMPS Oscar (02/09)
DOMAIN Johann (09/09)
DUVILLIER Freddy (08/09)
FRÉDÉRICK Marcelle (29/09)
GOBERT Josiane (17/09)
GODRIE William (26/09)
HONOREZ Georgine (21/09)
LUCQ Lenny (19/09)
MARAGNO Gabriella (26/09)
MATTELIN Etienne (16/09)
MAZZA Andrea (12/09)
N'CIRI Driss (01/09)
PISONE RIGIONE Shena (02/09)
PROUVEUR Lilou (02/09)
SCALA Sebastiana (24/09)
SCAPPIN Claudio (17/09)
SHÖLER Ilona (15/09)
SPITERI Timeo (04/09)
STANCANELLI Concetta (26/09)
THAUVOYE Marie (30/09)
THIEBAUT Henri (04/09)
URBAIN Angèle (09/09)
VINOUSE Marcelle (29/09)

OCTOBRE 2013

CACHEUX Julia (19/10)
CARROY Gilda (21/10)
COLIN Jean-Marie (15/10)
DOYE Françoise (28/10)
DUPONT Gilberte (07/10)
FONTAINE Victor (08/10)
FOUCART Emma (16/10)
GOSSART Jean (02/10)
HAINAUT Denise (04/10)
LAMBONI Bruno (05/10)
MALENGREAUX Robert (02/10)
MARTIN Jules (06/10)
PAULUS Yvette (19/10)
QUENON Gisèle (26/10)
RUBULOTTA Mattia (01/10)
ZYLKA Yvette (08/10)
NOVEMBRE 2013
BERGNACH Irma
CLÈVES Alphonsine (07/11)
CRASSATI Rosario (10/11)
LAUR Thérèse (07/11)
ROUSSIS Stamatios (04/11)
SURIN Aureliette (03/11)
TALBI Ammar (12/11)
THAYSE Fernand (04/11)
VAN ASSCHE Yvonne (02/11)

MARIAGES

JUILLET 2013

BERTÉE Benoit - NOUVELLE Céline (13/07)
CHASSOULIER Marc - MOSTENNE Marjorie (13/07)
DOTO Michaël - ALONGI Maria (27/07)
JORET Bogdan - FELICE Sabrina (24/07)
KORALEWSKI François - DUBOIS Angélique (26/07)
ROUSSEAU Jean - CLAEYS Dominique (13/07)
SCARNIÈRE Christel - DURAY Sylvie (27/07)

AOUT 2013

DUBRAY Chris - LAURENT Déborah (10/08)
FICHAUX Frédéric - HONOREZ Carinne (24/08)
HOC Geoffrey - AMORUSO Vanessa (31/08)
LECOMTE André - BUZE Christelle (31/08)
LEPAPE Dimitri - VANHEESBEKE Christelle (17/08)
MASSY Fernand - CORNEZ Nicole (03/08)
PYNNAERT Jean-Marc - PETIT Hélène (23/08)

SEPTEMBRE 2013

BISCARO Guillaume - DELMOTTE Yasmine (14/09)
DUPONT Gringo - NETTE Katia (26/09)
HORLIN Frédéric - PETITJEAN Cathy (14/09)
MESSINA Angelo - DRUART Ingrid (07/09)
ORMANDO Biagio - FLAMAND Caroline (07/09)
PRÉVOST Christian - FELLEMANN Marjorie (14/09)
SEBAA Lakdar - GOESENS Brigitte (14/09)

OCTOBRE 2013

CUSIMANO Carlo - MARTIN Mélissa (19/10)

Noces et Anniversaire

Le samedi 04 mai 2013, les époux **Moreau Claude** et **Joly Louisette** ont célébré leurs noces d' Or.

Le samedi 11 mai 2013, les époux **Musin Fredy** et **Petiau Marianne** ont célébré leurs noces d'Or.

Le samedi 29 juin 2013, les époux **Fromont Georges** et **Blondeau Henriette** ont célébré leurs noces d'Or.

Le passeport biométrique : une harmonisation européenne

Nous sommes près de 500 millions de citoyens européens a être concernés par ces mesures régies par l'Union européenne.
Les nouveautés sont l'enregistrement des empreintes digitales du demandeur de passeport et l'envoi électronique de la demande au producteur. Pour ce faire, la commune scannera directement la photo d'identité apportée par le demandeur et elle enregistrera sa signature et ses empreintes digitales.
Tous les passeports sans empreintes délivrés jusque-là resteront bien sûr valables sans restriction pendant toute leur durée de validité.

Les photos d'identités doivent répondre aux normes O.A.C.I

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (O.A.C.I.) a établi des règles plus strictes sur l'admission des photos d'identité. L'Administration communale ne pourra pas y déroger. Si le logiciel ne les accepte pas, vous serez contraints de les recommencer avant de continuer vos démarches.

Dès lors, prenez attention aux normes requises :

la photo doit être récente, avoir été prise il y a moins de 6 mois, en couleur et sur fond blanc (pas de copie en couleur, ni scannée), le format doit être de 35 x 45 mm ;
la hauteur de la tête, mesurée du bas du menton jusqu'au sommet de la tête, doit être comprise entre 25 et 35 mm maximum;
le titulaire doit avoir le visage découvert (pas de chapeau, ni de foulard) ;
évitez les lunettes sombres et/ou munies d'une monture épaisse qui masque vos yeux;
aucun reflet dans l'image ne sera accepté (reflets sur le visage, le fond ou les verres de lunettes) ;
l'expression du visage doit être neutre (pas de sourire, dents non visibles) ;

MARCHE DE NOEL

VILLAGE DE LA DIVERSITE

20-21 & 22 DECEMBRE 2013

PLACE DE BOUSSU

D'UN COUP DE BAGUETTE MAGIQUE, LA PLACE DE BOUSSU REVÊT SES HABITS DE FÊTE POUR VOUS ACCUEILLIR DANS UNE AMBIANCE FÉERIQUE.

LE VILLAGE DE LA DIVERSITÉ, C'EST TRENTE CHALETS QUI REGORGENT D'IDÉES CADEAUX, DE PRODUITS DE BOUCHE, DE BOISSONS DE SAISON.
DE NOMBREUSES ANIMATIONS SONT ÉGALEMENT AU PROGRAMME : MANÈGE À CHAÎNES, PROMENADE EN CALÈCHE, CONCERTS, CHORALES, ETC.

ET QUELQUES SURPRISES, DONT LA VENUE DU PÈRE NOËL.

ANIMATIONS SUR LE KIOSQUE :

VENDREDI

18H À 18H30 : CHORALE DES ÉLÈVES DES ÉCOLES DU FOYER MODERNE ET DU CENTRE BOUSSU
18H30 À 19H : DANIELA SINDACO (THE VOICE)
19H À 20H : SÉANCE GOSPEL AVEC LES MENESTRELS

SAMEDI

16H À 17H : DAVID MICHEL INTERPRÈTE « AZNAVOUR »
17H À 18H : LES CHANTS DE DISNEY
18H À 19H : « GÉRALDINE » À L'ACCORDÉON
19H À 20H : LES MENESTRELS CHANTENT LES ANNÉES 80

DIMANCHE

11H À 13H : ANTOINE GOUDESEUNE : HOMMAGE AUX BEATLES, SESSION ACOUSTIQUE.
18H À 19H : MUSIQUES LATINES AVEC LES MENESTRELS
19H À 20H : MARIA D

Wallonie | SPW Service public de Wallonie | Province de HAINAUT | Plan de cohésion sociale AC de Boussu | Wallonie | NOSTALGIE

PUB

Avis aux habitants

Place aux **CONTENEURS À PUCE** à partir du 9 mai 2014

MERCI POUR VOS EFFORTS DE TRI

Savez-vous qu'en moyenne chaque citoyen de la zone Hygea produit ± 572 kg de déchets ménagers par an ? Soit plus d'un kilo par jour. Plus de 384 kg de déchets produits par habitant sont déjà recyclés chaque année grâce aux collectes en porte-à-porte (PMC et papiers-cartons) et aux apports volontaires dans les Ecoparcs et auprès des bulles à verre. Ces services ont permis d'inscrire ces habitudes de tri dans les ménages. Les déchets ménagers du sac blanc représentent annuellement pour Boussu 208 kg par habitant. Ils sont actuellement envoyés à l'Unité de Valorisation Energétique de Thumaide et permettent la production d'énergie électrique.

C'est bien, mais la fraction organique des déchets ménagers peut être valorisée par biométhanisation, un procédé permettant la production d'énergie verte et de compost de qualité. Grâce à la nouvelle collecte sélective des déchets organiques, le recyclage au sein de notre région s'en verra encore nettement amélioré.

Source : Hygea - Rapport d'activités 2012

Le principe

Chaque ménage reçoit automatiquement 2 conteneurs :

un **GRIS** pour les **déchets résiduels**
un **VERT** pour les **déchets organiques**.

La taille des conteneurs varie selon la composition du ménage, le type d'habitat, selon qu'on habite en milieu rural ou urbain.

Chaque conteneur est équipé d'une puce électronique, ce qui permet de peser son contenu et d'enregistrer le nombre de levées.

En fonction de la composition de votre ménage (il sera possible de changer), vous recevrez si vous êtes :

- **isolé :**
  > 1 conteneur vert de 40 litres
  > 1 conteneur gris de 40 litres
- **un ménage de 2 personnes :**
  > 1 conteneur vert de 40 litres
  > 1 conteneur gris de 140 litres
- **un ménage de 3 personnes et plus :**
  > 1 conteneur vert de 140 litres
  > 1 conteneur gris de 240 litres

Des **points d'apport volontaire** seront également prévus dans les quartiers composés d'habitats collectifs, de cités ou d'immeubles. Ces derniers seront accessibles 24h/24 via une carte magnétique.

Les conteneurs à puce sont rattachés à l'habitation et non pas au ménage. En cas de déménagement, ils doivent rester sur place. Tout comme pour vos différents compteurs de gaz, eau, électricité, vous devrez remplir un document de changement de domicile qui sera à votre disposition dans votre administration communale ainsi que sur le site internet d'Hygea (**www.hygea.be**).

Pourquoi le passage aux conteneurs à puce est une bonne nouvelle ?

Tout simplement parce que chaque famille payera désormais selon le poids de déchets qu'elle produit.
Un système plus juste, qui encourage ceux qui font des efforts à réduire leur quantité de déchets.

Autres avantages :

- moins de déchets : la plupart des citoyens font plus attention et réduisent leur quantité de déchets ;
- des rues plus propres : le conteneur résiste aux « attaques » des animaux ;
- plus de recyclage : les déchets organiques seront désormais valorisés ;
- plus de sécurité : les conteneurs sont plus sûrs pour le personnel de collecte.

Les consignes de tri des conteneurs à puce

LES DÉCHETS ORGANIQUES DANS LE CONTENEUR VERT

Les déchets organiques :

- restes de repas
- épluchures de fruits et légumes
- marcs de café et sachets de thé
- coquilles d'oeufs, de noix, de moules...
- os

Les petits déchets de jardin :

- plantes d'appartement
- herbes, petits branchages, tontes, ...
- fleurs fanées...

Les autres déchets :

- papiers essuie-tout
- mouchoirs et serviettes en papier
- litières d'animaux biodégradables

Vos déchets organiques peuvent être emballés dans des sachets en papier (ex: sac à pain) ou des sacs biodégradables.

LES DÉCHETS RÉSIDUELS DANS LE CONTENEUR GRIS

Tout ce qui n'est pas repris dans les Ecoparcs ou dans le cadre des collectes sélectives (PMC, papiers-cartons et verre) mises à disposition de la population.

Exemples :

- plastiques souillés (ex : pots de yaourt, de beurre...)
- papiers d'emballages alimentaires (ex : emballages de charcuterie...)
- barquettes en plastique ou en frigolite (ex : barquette de fromages, viandes...)
- vieux textiles inutilisables
- langes d'enfants
- langes d'adultes
- litières non-biodégradables
- cotons-tiges, serviettes hygiéniques, lingettes
- cendres, poussières, cheveux...
- résidus divers non recyclables et non toxiques

Pas de changement du jour de passage

En 2014, les collectes en porte-à-porte des déchets ménagers se feront le **vendredi**, comme en 2013.

Quelques conseils pour produire moins de déchets :

- utilisez des sacs réutilisables, des caisses pliables, des paniers... ;
- pour les petits achats, refusez poliment le sac plastique proposé par le magasin ;
- préférez les produits durables aux produits à usage unique (utilisation de la boîte à tartines, de piles rechargeables...) ;
- utilisez les emballages rechargeables ;
- utilisez des produits d'entretien concentrés ou naturels ;
- achetez des produits vendus en vrac ou à la découpe, cela vous évitera un suremballage ;
- pour l'ensemble de la famille, préférez les grands conditionnements ;
- pour les boissons, privilégiez les bouteilles consignées (voir les étiquettes) ou recyclables ;
- faites une liste de courses avant vos achats et évitez le gaspillage alimentaire ;
- si vous disposez d'un petit jardin, mettez-vous au compostage à domicile.

Pour **plus d'astuces** pour limiter votre production de déchets : **www.hygea.be**

Réunions d'information

> à destination du grand public :

- mardi 4 mars à 15h00 : Boussu, salle de gym de l'école du Foyer-Moderne ;
- mardi 4 mars à 19h00 : Boussu, salle de gym de l'école du Foyer-Moderne ;
- mardi 11 mars à 19h00 : Hornu, salle de gym de l'école du Grand-Hornu ;
- jeudi 13 mars à 15h00 : Hornu, salle de gym de l'école du Grand-Hornu ;
- jeudi 13 mars à 19h00 : Hornu, salle de gym de l'école du Grand-Hornu ;
- lundi 17 mars à 19h00 : Petit-Hornu, salle du Champs des sarts ;
- mercredi 19 mars à 19h00 : Boussu-Bois, salle de gym de l'Alliance ;
- mardi 25 mars à 19h00 : Boussu-Bois, salle de gym de l'Alliance ;
- mercredi 26 mars à 19h00 : Boussu, salle de gym de l'école du Foyer-Moderne ;

> à destination des indépendants :

- jeudi 6 mars à 19h00 : Boussu, salle de gym de l'école du Foyer-Moderne.

Les dates des réunions d'information seront à nouveau communiquées dans les prochaines parutions du bulletin communal.

Nous vous conseillons d'écouler progressivement vos sacs blancs Hygea d'ici mai 2014 car ils ne seront pas repris après le passage aux conteneurs à puce.

Plus d'infos ?

Hygea – 065/87.90.90 - www.hygea.be - hygea@hygea.be

Commune de Boussu - Service Environnement :
0800/99.612 - infodechets@boussu.be

HYGEA
Intercommunale de gestion environnementale

PUB

Plan grand froid 2013-2014

L'hiver est une épreuve difficile à vivre pour les personnes les plus démunies. L'Administration communale de Boussu et son service du Plan de Cohésion sociale et le CPAS, en coordination avec le relais social de Mons-Borinage, sont mobilisés afin d'intervenir le plus vite possible en cas d'urgence sur notre entité. Initié par la Ministre de l'Action sociale, le Plan Grand Froid a débuté sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 1er novembre dernier et s'étendra jusqu'au 31 mars 2014. Il a pour but d'assurer la prise en charge des personnes les plus précarisées lorsque les conditions climatiques sont particulièrement rudes. Les éducateurs du Plan de Cohésion Sociale sont sur le « qui-vive » durant les vagues de froid.

Aujourd'hui, dans notre région, des familles et des personnes seules vivent des situations d'exclusion, du fait de l'absence ou de l'insuffisance de revenus. Une intervention rapide peut sauver des vies. Le chômage, l'éclatement de la famille, le développement des emplois précaires sont autant de causes de pauvreté.

Briser l'isolement, permettre aux personnes concernées de faire face à l'urgence et de retrouver leur dignité, les accompagner dans l'accès aux droits fondamentaux et à la citoyenneté, tels sont les rôles principaux du Plan Grand Froid.

Depuis 2010, le PCS et le CPAS travaillent de concert avec la Croix-Rouge, le Centre Saint-Vincent de Paul, le service de Prévention et de Sécurité, la maison médicale « L'Atlande» située à Saint-Ghislain, l'ASBL FEES ainsi que l'équipe mobile du projet 107.

Le Plan de Cohésion Sociale a mis en place un abri de jour qui sera disponible en journée de 8 heures à 17 heures. Pour plus d'infos, n'hésitez pas pendre contact avec les éducateurs du PCS qui se situent au 54, rue de la Fontaine à 7301 Hornu.

Les services intervenants peuvent apporter d'autres aides telles qu'un suivi social, des soins de santé, des aides alimentaires, vestimentaires, la distribution de couvertures et la mise à disposition de chauffages d'appoints.

Nous en appelons également à votre vigilance. N'hésitez pas à contacter les services de première ligne si vous constatez un état d'urgence sociale.

Numéro d'urgence : 0499/51 13 38
Téléphone : 065/69 18 12

NUMERO VERT 0800/99 612
CPAS de Boussu : 065/71 75 00

Conseil consultatif de Prévention et Sécurité : appel à candidatures

Le Conseil Consultatif de Prévention et de Sécurité de la Commune de Boussu sera prochainement renouvelé.

Si vous souhaitez intégrer notre conseil consultatif, les actes de candidature doivent être adressés au Service de Prévention et de Sécurité, rue Grande 71 à 7301 Hornu, avant le 15 janvier. Merci d'y mentionner vos nom, prénom, profession, adresse ainsi que les arguments qui motivent votre souhait d'adhésion à ce Conseil consultatif.

Cet engagement consiste à prendre part à un minimum de 3 réunions par année. Votre rôle, en tant que membre du Conseil Consultatif, sera de faire part de votre avis sur les thèmes de la Prévention et de la Sécurité (nuisances sociales, cambriolages, violences intrafamiliales, sécurité aux abords des écoles, dans les quartiers, etc. afin de dégager des pistes d'actions qui seront par la suite examinées et proposées aux mandataires communaux.

PUB

PUB

Voiries : Droit de tirage 2013 - 2014

Vous l'avez sans doute constaté, au cours des derniers mois, bon nombre de nos routes ont subi un sérieux lifting. En effet, pas moins de sept rues bénéficient d'un nouveau revêtement. Votre Commune ne s'arrêtera pas en si « bon chemin ». En 2014, 12 autres voiries de l'entité seront également rénovées, pour un montant total de 335.000 € TVAC.
Il s'agit des rues suivantes :
Rues Dendal, Rogier, Clarisse, de Binche (Hornu), A.Ghislain, du Hanneton, Barbet, L.Figue des Poses, Defuisseaux et M.Brohée.

Fonds d'investissement à destination des Communes 2013 -2016

Les investissements futurs, en termes d'aménagement, de rénovation de voiries et/ou de l'égouttage, ont été approuvés par les Conseillers communaux lors de la séance du mois de septembre dernier.
Plusieurs rues ont été ciblées, répondant aux critères de la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux, Paul Furlan, et aux attentes des citoyens.

Les voiries concernées sont les suivantes :
Rue de Bavay
Rue Plate Veine
Rue Marius Renard **Amélioration de la voirie et de l'égouttage**
Rue des Boraines
Place de Boussu

Le montant estimés des travaux est de quelque 3.085.000 €.
Le dossier a été transmis à la Région wallonne afin de solliciter les subventions allouées à la Commune.

Aménagement d'un ossuaire dans chaque cimetière communal

Suite au subside de 12.500 € octroyé par la Région wallonne, l'ordre de service pour les travaux de création d'ossuaires dans nos 3 cimetières a été délivré aux Etablissements Coppola, situés à Quaregnon, le 19 août dernier. Les abords ayant fait l'objet d'une attention particulière permettant au public de se recueillir en toute dignité.

Montant total de l'investissement : 56.102 € TVAC

Cimetière de Boussu-Bois : réfection du mur

Le Collège désignera prochainement l'entreprise qui sera chargée de la réparation du mur de clôture du cimetière, vétuste et en partie démoli. Le début du chantier prévu courant du printemps 2014.

Montant total des travaux : 40.293€ TVAC

Place Verte à Hornu – Reconstruction de 5 maisons

Le projet est subsidié par la Région wallonne dans le cadre du programme de Rénovation urbaine.
L'entreprise a été désignée et l'ordre de service sera délivré courant du mois de janvier 2014.
La reconstruction de ces 5 immeubles permettra de refermer la Place Verte, reprise dans le site classé par l'UNESCO.
Montant total de l'investissement : 990.232,83€TVAC

PUB

Accueil extrascolaire COMMUNAL: Les P'tites Abeilles

Destiné aux enfants, âgés de 2,5 ans à 12 ans, scolarisés dans les écoles de l'entité de Boussu, tous réseaux confondus.

Destiné aux parents qui ont des horaires atypiques : garderie dès 6h du matin et jusqu'à 20 le soir. Possibilité, de l'accueil situé à l'école communale du Calvaire (Rue du Calvaire, 7300 Boussu), d'accompagner les enfants, via le transport scolaire communal, dans l'une des écoles de l'entité, tous réseaux confondus, et de les raccompagner sur le lieu initial en soirée, sur demande des parents.

L'Administration communale de Boussu invite les parents, ayant des horaires de travail ne leur permettant pas d'accompagner leurs enfants à l'école et/ou de les rechercher, à prendre connaissance du service mis en place sur le site.

PAF:
Le matin, dès 6 heures : 3 € (bus compris)
Le soir, jusqu'à 20 heures : 4 € (bus et collation compris)
Le mercredi, de 12h à 17h30 : 3€ (collation comprise)
après 17h30: 5 € (collation comprise)

Renseignements et inscription:
extrascolaire@boussu.be
0498/90.83.75
065/71.73.38
Actions sur le document

25e édition de l'Happy New Year Trophy
Le samedi 28 décembre - Départ : 17 heures

L'AES, le Spiridon Borinage, les Administrations communales de Boussu, de Frameries, de Colfontaine et le Site du Grand-Hornu organisent la classique des classiques, l'HNYT, qui fête cette année son quart de siècle !
Traditionnellement prévu entre les fêtes de Noël et de Nouvel An, le jogging le plus populaire de la région réunit pas moins de 1000 coureurs.
Le départ sera donné sur la Place de Frameries à 17 heures, la ligne d'arrivée sera tracée sur le Site du Grand-Hornu, classé Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Un bon exercice de 11,5 km avant le réveillon de la Saint-Sylvestre !

Le centre d'inscription se situera, à partir de 14 heures, sur le Site du Grand-Hornu. PAF : 6 €. Des navettes gratuites assureront le transport du site vers la ligne de départ, de 15 h à 16h30.
Jusqu'au 25 décembre, vous avez la possibilité de vous inscrire en utilisant le numéro de compte de l'HNYT : 068-2485518-17.
Infos : www.defi13.be ou www.chronorace.be

Une marche pour la bonne cause en prélude à l'HNYT

Si le jogging n'est pas votre tasse de thé, une marche est également organisée avant la course. L'inscription est de 5€. L'intégralité des bénéfices sera reversée à la recherche contre la maladie de Crohn. Une marche amicale et/ou familiale, longue de 10 kilomètres, au départ de Frameries, à destination du Site du Grand-Hornu.
Samedi 28 décembre - Départ de la marche : 15h30
Les inscriptions débuteront à 14 heures sur le site du Grand-Hornu.
Des navettes gratuites assureront le transport des marcheurs du site vers la ligne de départ à 15 heures précises.

500 enfants participent au Cross inter-scolaire 2013

Le 12 novembre dernier, l'Ecole communale du Grand-Hornu a accueilli la deuxième édition du cross inter-scolaire réservé aux élèves des écoles de l'entité, tous réseaux confondus, issus des degrés primaires moyen et supérieur.

Les élèves du degré moyen ont parcouru une distance de 1600 m (800 m avec l'encadrement ADEPS et 800 m à allure individuelle). Le circuit a été allongé de 400 mètres pour nos jeunes sportifs du degré supérieur.

L' encadrement était assuré par le personnel de l'ADEPS, les professeurs d'éducation physique et les titulaires de classe.
Les classements sont disponibles sur le site www.adeps.be - résultat cross scolaire (cliquez sur cross Hainaut Ouest et sur la catégorie désirée).

Les mieux classés (en lettres grasses) participeront à la finale Provinciale qui se déroulera à Nivelles, le 12 février 2014 ainsi qu'à la finale de la Communauté Française, le 2 avril à Chevetogne.
Les déplacements à ces deux événements seront assurés par l'Administration, via le bus communal.

La Commune de Boussu adhère à l'opération « Je Cours Pour Ma Forme »

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Tout le monde est le bienvenu.
Les séances se déroulent au rythme de trois par semaine pendant trois mois. Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé. L'encadrement est assuré par un professeur d'éducation physique spécialement formé.

La participation aux frais serait de 25 euros/personne pour les 36 séances d'entraînement (à confirmer), comprenant l'encadrement par un formateur spécialisé , l'assurance, un carnet de santé, un programme d'entraînement personnalisé et un diplôme de fin de session.

Une séance d'information sera organisée le 4 mars prochain (l'heure exacte ainsi que le lieu seront préciser par mail et mentionnés sur le site web communal : www.boussu.be. Début de l'opération, le 18 mars 2014.
Les inscription sont limitées à 30 personnes.

Renseignements et pré-inscriptions : sports@boussu.be et communication@boussu.be
Infos: http://www.jecourspourmaforme.com

« Place aux Enfants » 2013 : une édition couronnée de succès

Le 19 octobre dernier, notre commune a renouvelé son adhésion à l'opération « Place aux Enfants ». L'espace d'une journée, quelque 125 enfants, âgés de 10 à 12 ans, encadrés par les « passe-murailles », ont eu l'occasion d'accéder au monde professionnel des adultes. Des lieux, habituellement inaccessibles, les accueillaient pour combler l'insatiable curiosité de nos chères têtes blondes. Plusieurs circuits étaient proposés par le Service Jeunesse : visite chez un vétérinaire, dans un vignobles, à la Police boraine afin de suivre une enquête etc.

La Commune de Boussu, et tout particulièrement le service jeunesse, tient à remercier les hôtes d'un jour, les enfants pour leur conduite irréprochable, les passe-murailles, les titulaires de classe ainsi que les directeurs des écoles de l'entité pour leur entière implication dans ce projet. « Merci» aux parents pour la confiance qu'ils nous ont accordée.
La journée s'est clôturée à l'Hôtel de Ville de Boussu par un succulent cocktail dînatoire préparé par les enfants, guidés par une conseillère en cuisine.
L'équipe organisatrice vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2014 de « Place aux Enfants ».

Installation du Conseil communal des Enfants

Les jeunes conseillers communaux, élus au sein des écoles de l'entité, tous réseaux confondus, ont été installés officiellement le 28 novembre dernier par les autorités locales. La séance s'est déroulée dans la salle du Conseil communal, en présence de leurs proches.
Ces jeunes citoyens responsables auront le souci de représenter leurs camarades auprès des instances communales. Ils ne manquement pas de débattre sur les thèmes de société qui les touchent particulièrement et de proposer des projets enrichissant pour notre collectivité.

PUB

Les Saisons Musicales :

Dimanche 15 décembre à 17 heures

Salle du Conseil communal, rue Rogier à Boussu

L'ORCHESTRE ROYAL DE CHAMBRE DE WALLONIE

en formation musique de chambre

Au programme : Mitrofan Petrovitch BELAIEFF, Claude DEBUSSY, Bela BARTOK,

Maurice RAVEL, Maria Theresia VON PARADIS,

Entrée gratuite

Bibliothèque communale

Rue Léon Figue, 19 – 7300 Boussu
Tel.:065/78.39.47

L'inscription (annuelle) est fixé à 2,50 €. Elle est gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans ainsi que pour les étudiants, sur présentation de la carte d'identité.

Le prêt est fixé à 0,25 € par livre pour une période de 3 semaines.
Le prêt est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans ainsi que pour les étudiants.
La consultation des périodiques et des ouvrages de référence est gratuite
ainsi que l'accès aux 8 ordinateurs.

L'Heure du conte:
L'Heure du conte est une animation "lecture vivante" organisée le mercredi après-midi de 13h30 à 15h et destinée aux enfants de 5 à 12 ans.
Les enfants sont répartis en 3 groupes en fonction de leur âge.

Chaque groupe est invité à une animation mensuelle selon un calendrier disponible à la bibliothèque.
Infos: 065 / 78 39 47.

NOËL AU GRAND-HORNU

« Un voyage particulièrement riche en découvertes vous attend ... »

Pour terminer l'année 2013, Le Grand-Hornu vous propose deux expositions exceptionnelles où se mêlent objets du quotidien, design, exotisme et fantasmagorie. Que ce soit l'exposition « **Living Objects. Made for India** » de Grand-Hornu Images ou celle « **Phantasmagoria** » au MAC's consacrée à Tony Oursler, toutes deux vous invitent à un voyage particulièrement riche en découvertes étonnantes.

Pendant toute la durée des vacances de Noël, de nombreuses activités sont organisées autour des expositions afin de vous permettre de les découvrir, d'une manière particulière, en famille ou entre amis grâce à nos **visites en duo**, nos **visites interactives**, ou encore les **visites spécialement destinées aux enfants**.

Plus d'info : **www.grand-hornu.eu**

grand·hornu IMAGES | musée des arts contemporains MAC's

Site du Grand-Hornu - 82, rue Sainte-Louise - 7301 Hornu / T : +32(0) 65 65 21 21
Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h. Fermé le 25 décembre & le 1er janvier. Gratuit le 1er dimanche du mois

Des élèves aptésiens à Boussu

Entre la commune de Boussu et la municipalité de Apt, ville située en plein cœur de la Provence, l'histoire d'amitié ne date pas d'hier puisqu'elle a débuté le 4 juillet 1981. Depuis lors, les liens tissés entre les deux cités jumelées ne se sont jamais dénoués. Que du contraire.

Au fil des années, les échanges se multiplient, qu'ils soient à caractère économique, culturel, associatif...ou scolaire.

L'année dernière, une quarantaine d'élèves boussutois ont été accueillis durant une semaine dans cette belle région qu'est le Lubéron. L'occasion pour eux de rencontrer leurs homologues et de s'imprégner de la culture locale.

Cette année, du 2 au 8 juin derniers, les élèves aptésiens de l'École Saint-Exupéry ont effectué le chemin inverse. Un programme riche et varié les attendait : visite de Bruges, Ostende, Bruxelles et des sites historiques de notre commune. Les élèves boussutois et aptésiens se sont retrouvés dans le parc du Château de Boussu, où un jeu de piste sur le thème de la Belgique a été organisé par les enseignants. La délégation aptésienne, parmi laquelle on retiendra la présence de la Conseillère communale en charge du Jumelage, Madame Solange Becerra, a été reçue par l'Administration communale dans la salle du Conseil. Pour compléter l'échange, des œuvres réalisées par les élèves français ont été annexées à l'exposition culturelle proposée lors de la dernière Braderie.

BRADERIE DE BOUSSU 2013

3 jours de festivités, une trentaine d'artistes sur le kiosque, une parade, un cortège historique, des milliers de bonnes affaires et plus de 40.000 visiteurs !

Cours d'aquagym

Un cours collectif dynamique et efficace qui ne manquera pas de vous étonner !
Le cours est dispensé par un régent en éducation physique et maître-nageur

Les lundis de 20h30 à 21h30
Le jeudis de 20h00 à 21h00

Piscine communale de Boussu

Rue Saint Antoine - 7300 Boussu
Renseignements: 0477 91.88.40

Stages d'été

Football : RLC HORNU

Vacances d'été 2013
Stage d'initiation et de perfectionnement

Les 26, 27, 29 et 30 août prochains, de 9h à 16h.
Accueil dès 7h45 et jusqu'à 17h.
Moniteurs diplômés, activités multiples, cours théoriques.
Capacité : maximum 90 joueurs, âgés de 5 à 16 ans.
PAF : 50 € pour les 4 jours (collations, boissons et repas chauds le midi compris dans le prix).
Renseignements et Inscriptions : M. Bevilacqua (0478/96.62.91)
www.rlc-hornu.com

Basket Club de Boussu

Tu as entre 6 et 12 ans, tu veux faire du sport et tu souhaites faire partie d'une équipe ?
Si tel est le cas, n'hésite pas à rejoindre le New BCB 2013. Tu y seras encadré par des entraîneurs motivés et dynamiques.
La rentrée est prévue le 19 août; elle se déroulera dans une ambiance sérieuse et familiale.

Renseignements : Guillaume Denis 0496/10.12.20
www.bcboussu.be

Dans le cadre de ses actions de prévention de la santé, la mutualité Solidaris met en place une sensibilisation au diabète. **Des dépistages gratuits et accessibles à l'ensemble de la population** seront organisés le 13 novembre 2013 à la rue de la Chapelle, 33 à 7301 Hornu (face à l'agence Solidaris)

Halloween

Place Quinchon – École de la Chapelle
Le jeudi 31 octobre, dès 17 heures.

Brocante de la Place Quinchon

Le Samedi 7 Septembre
Renseignements : 0476/ 71.92.35

PUB

PUB

La parole aux partis politiques

Au cours de l'année 2013, la majorité en place a été fidèle à ses principes. Elle a fait des choix, pas toujours facile à prendre certes, mais elle les assume pleinement. Derrière chaque décision, il y a une orientation bien déterminée, une volonté d'aller de l'avant, au nom de l'intérêt général.
Les grands travaux sont de plus en plus fréquents sur notre entité. Ils sont bien légitimes.
Combien de voiries (une vingtaine sur quelques années), de bâtiments à l'usage de nos citoyens (Halls Omnisports, Home Guérin, Gare de Boussu, etc.), de lieux stratégiques (centre villes, zoning industriel, etc.) ont été, sont, seront aménagés ou rénovés ?
Bon nombre d'économistes renommés le répètent inlassablement : en tant de crise, l'austérité n'est pas de mise. Il faut investir, mais de manière prudente et responsable. C'est ce que nous faisons...sur le long terme.
Malgré ces investissements ô combien importants, notre budget 2013 est, non pas en « équilibre » comme d'aucuns diront, mais en boni ! Preuve que notre gestion, malgré ces temps difficiles, s'avère payante. Par cette politique, en 2014, les citoyens ne paieront pas un cent de plus ! L'IPP, la taxe forfaitaire de ramassage des immondices et les centimes additionnels restent inchangés.
2014 s'inscrira dans la continuité. L'équipe de la majorité avancera encore et toujours, tout en évitant les nombreux obstacles. Nous avons les capacités d'agir...bien avant que la sonnette d'alarme ne retentisse.
Aussi, toute l'équipe PS profite de cet encart pour vous souhaiter, à l'aube de 2014, une année remplie de joie, de bonheur et de réussite, à vous et à tous ceux qui ont une place dans votre cœur.

Aux portes des fêtes de fin d'année, nous vous souhaitons un joyeux Noël de même qu'une année 2014 parsemée de milliers de petites joies qui embelliront votre vie.
Depuis une année à votre service, bien que disposant de moyens minimums pour faire valoir notre approche de la gestion communale, nous avons toujours gardé deux mots à l'esprit : CONVICTION et ACTION.
CONVICTION : notre légitimité venant des urnes, à quoi bon être élus, si ce n'est pour assumer nos choix et défendre nos valeurs, quand tant d'inégalités, de manquements et d'erreurs, émaillent les décisions de la majorité qui, outre des divergences de vues légitimes, prend ses aises avec certaines règles pourtant obligatoires, comme nous avons à le déplorer.
Tenant à conserver notre objectivité et notre libre-arbitre face aux événements futurs, nous nous sommes donc abstenus lors du vote du budget 2014 présenté en équilibre certes, mais quel exercice d'équilibriste ! Les modifications budgétaires seront révélatrices ! Au regard de l'évolution économique et sociale, alors que tout le monde doit faire des efforts, la maîtrise des dépenses doit être fondamentale.
ACTION : Une opposition qui se respecte agit et travaille !. Sur le terrain, notre action est rendue possible grâce à une équipe qui va bien au-delà des quatre élus que nous sommes. Une équipe ouverte et soudée pour se tourner à 100% vers l'intérêt général, telle a été notre ambition jusqu'ici. Une belle ambition qui croyez-le, sera présente et renouvelée en 2014 !
Nous avons et nous aurons jusqu'au bout de notre mandat, le devoir d'assumer notre rôle d'opposant, dont l'utilité est essentielle en démocratie.
Toujours attentifs aux points de notre programme, avec clairvoyance, nous détecterons les faiblesses et nous continuerons notre action, en tirant la sonnette d'alarme, pour le bien-être de nos concitoyens et ceci n'est pas un effet d'annonce !

Cette année encore, les cérémonies commémoratives célébrant la fin de la première guerre mondiale ont rassemblé une population nombreuse. A cette occasion, il a été rappelé l'importance de maintenir pour les générations futures « le devoir de mémoire ». Mais, moins qu'un devoir de mémoire, nous avons davantage un devoir de vigilance quotidienne. Les deux dernières guerres nous ont garanti de vivre dans un espace libre et démocratique. Cependant, l'actualité nous démontre que rien n'est définitivement acquis.
Les discours populistes et extrémistes se multiplient et sont de plus en plus « assumés » par leurs auteurs.
La désignation de « boucs émissaires» tient lieu d'analyse politique.
- La prospérité de la Flandre menacée par les difficultés de la Wallonie.
- Les demandeurs d'emploi tous satisfaits de leur situation.
- etc.

Respecter l'histoire d'un peuple et les sacrifices consentis consistent à ne pas se laisser guider par les extrêmes mais bien d'être capable de confronter à ceux-ci une analyse sereine et humaine.

En cette période de fin d'année nous vous invitons à être au cœur d'échanges porteurs d'amitié et de solidarité.

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Conscient qu'il ne fait pas bon vivre tous les jours dans certains foyers.
Simplement, le MR de Boussu –Hornu vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous et ce pour le mieux que vous pourrez.
Dans l'espoir de jours meilleurs,
Que cette année 2014 vous apporte tout ce que vous désirez le plus,
ponctué d'instants de bonheur partagés et d'une sérénité dans toutes les épreuves
Bonne et Heureuse Année 2014
De la part de toute l'équipe
MR de Boussu-Hornu

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Une conférence a été organisée le 5 novembre dernier sur le thème de l'éducation, animée par la Ministre de l'Enseignement, Madame Marie-Martine Schyns. Nous la remercions de sa présence ainsi que celle de nos sympathisants.
Au nom de notre équipe, je profite encore du présent éditorial pour vous souhaiter à vous, vos familles et vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année. Ayons une pensée pour ceux et celles qui connaissent la solitude.
Le bonheur est souvent dans les choses simples : une visite, une parole réconfortante resserrent les liens et nous permettent d'affronter une période fort morose, c'est là le meilleur moyen de la dépasser dans l'unité et le respect de chacun.

PUB

PUB